

**MARCHE DE SERVICES  
ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE  
MONO-ATTRIBUTAIRE  
Assistance juridique**

**Marché N°2019-02-006**

**Cahier des Clauses Techniques  
Particulières**

# Sommaire

I.	Présentation de la consultation .....	3
I.1	Contexte de l'opération .....	3
I.2	Objet de la consultation .....	4
I.3	: Forme du marché .....	4
II.	Descriptif des prestations attendues .....	5
II.1	Assistance juridique .....	5
II.2	Contentieux .....	5

# I. Présentation de la consultation

## I.1 Contexte de l'opération

Le Syndicat Mixte DORSAL soutient le développement des télécommunications en matière de haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire de l'ex région Limousin.

Il regroupe la Région Nouvelle Aquitaine, les départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, les agglomérations de Brive, Tulle et Guéret, la ville de Limoges et depuis 2018 l'ensemble des EPCI des trois départements.

D'une part, DORSAL est en charge du suivi d'une Délégation de Service Public (DSP) de type concession depuis 2005 jusqu'en 2029. A ce jour, le délégataire, Axione Limousin, opérateur d'opérateurs, assure une partie de la réalisation des infrastructures de télécommunications (raccordement d'entreprises et de sites publics) sur les 3 départements de l'ex-Limousin. En parallèle DORSAL assure la maîtrise d'ouvrage de certains travaux qui, une fois terminés, sont remis en affermage à Axione Limousin.

Cette DSP n'est concernée que par des raccordements ou travaux hors infrastructures FTTH.

D'autre part, en 2012, DORSAL a adopté le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'ex région Limousin.

Dans le cadre de ce schéma directeur, DORSAL est en charge du déploiement d'une infrastructure FTTH en cours de réalisation sur l'ensemble de la zone d'initiative publique, par la mise en œuvre de jalons successifs.

Une phase pilote a été initiée sur la période 2015-2018. L'objectif du jalon 1, entre 2018 et 2021 est de déployer un réseau FTTH de 150 000 prises sur les trois départements.

Le déploiement est organisé en deux marchés distincts et découpés en cinq lots géographiques.

- Les départements de la Creuse et la Haute-Vienne (1 lot d'environ 30 000 prises sur chaque département)
- Le département de la Corrèze : 3 lots géographiques d'environ 30 000 prises chacun.

Un déploiement complémentaire sur les départements de la Creuse (50 000 prises) et de la Haute-Vienne (16 000 prises) est en cours de consultation. Sur la Haute-Vienne, une partie du territoire est traité dans le cadre d'un AMEL.

DORSAL a signé en 2018 une convention de DSP avec la Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine THD, laquelle assure l'exploitation et la commercialisation des Zones arrière de NRO et des infrastructures de collecte optique. DORSAL est actionnaire de la SPL NATHD.

Un marché de travaux (2014-2018) a permis la mise en œuvre de 160 opérations de montée en débit et le raccordement en fibre optique (FTTO) de nombreuses entreprises et sites publics.

Dans la continuité de ce qui est en place depuis de nombreuses années et dans la mesure où le dernier marché de même objet est arrivé à échéance, DORSAL lance une nouvelle consultation.

DORSAL a besoin d'une assistance juridique tant sur le volet conseil que sur le volet contentieux.

## **I.2 Objet de la consultation**

Assistance juridique permanente et ponctuelle du Syndicat.

## **I.3 : Forme du marché**

Le marché est un marché de services de prestations intellectuelles.

Le marché fait l'objet d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum et avec un maximum de **150 000 € HT**.

Le marché est passé en application des articles R.2162-1 à R. 2162-6 et R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

Le marché est attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques.

## II. Descriptif des prestations attendues

### II.1 Assistance juridique

Les prestations attendues sont définies comme suit :

- Assistance au contrôle des contrats de Délégation de Service Public en cours
  - o Conseil et suivi des contrats et de l'ensemble des avenants
  - o Conseil et rédactions de documents le cas échéant
- Assistance au suivi des marchés de travaux FttH en cours
  - o Conseils sur la mise en application des marchés et sur leur évolution
  - o Suivi et rédaction de documents le cas échéant
- Assistance juridique générale
  - o Suivi de l'évolution des statuts du syndicat
  - o Rédaction et/ou contrôle de dossiers de consultation de marchés publics
  - o Conseil pour tout sujet juridique pouvant amener le Syndicat à s'interroger dans le cadre des affaires courantes qu'il doit gérer
- Participation à certaines réunions stratégiques selon les besoins du Syndicat

### II.2 Contentieux

Les prestations attendues, en cas de contentieux, ou pré-contentieux, sont définies comme suit :

- Représentation du Syndicat auprès des instances juridictionnelles (Tribunal Administratif, Cour Administrative d'Appel)
- Rédaction d'actes et suivi des procédures juridictionnelles
- Participation à certaines réunions stratégiques selon les besoins du Syndicat